



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Judi 10 février 2022 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 7 membres sont présents sur 9.

● ● ● ● ● ● ● ● ●

Présents :

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint).

Assistent : Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

Excusées : Mesdames CHAPPAT Huguette, FERRIER Magali et Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.

● ● ● ● ● ● ● ● ●

Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Février 2022
2	Power Point de présentation des Carrefours d'Echanges du 15 janvier 2022

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

● ● ● ● ● ● ● ● ●

1. Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1. Ouverture par le président

1.2. Retour candidature du lieu de l'Assemblée Générale de la Ligue le 25 juin 2022

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Ressources Humaines

2.1.2. Point financier

- 2.1.2.1. Le PGE
- 2.1.2.2. Plan de relance (Eric RODRIGUEZ)

2.1.3. Dossier SMK Basket 11

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

2.2.1. Formation joueurs

- 2.2.1.1. Bilan des actions réalisées
- 2.2.1.2. Point sur les 2 CREPS → Toulouse et Montpellier
- 2.2.1.3. Recherche chefs de délégation sur les actions techniques à venir

2.2.2. Formation de cadres

- 2.2.2.1. GE Méditerranée → BP

2.2.3. E.R.O

- 2.2.3.1. Actions sur les incivilités

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Point sur les compétitions

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

- 2.4.1. Retour Carrefours des échanges du 15 janvier 2022 en visioconférence sur le thème « Le Vivre Ensemble »
- 2.4.2. Retour du Forum « Citoyen » à Rennes du 28 au 30 janvier 2022
- 2.4.3. Tournoi Régional 1^{er} mai 2022

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, il s'agit de la première réunion de la semaine car elle sera suivie du Conseil des Présidents demain soir et du CODIR samedi matin.

L'ordre du jour étant chargé il souhaite que l'on soit rapide car de nombreuses choses vont être répétées sur les 3 réunions programmées, mais plus de temps sera pris sur certaines thématiques.

Une information sur l'état des licenciés → 36 550 licenciés à ce jour en Occitanie, tous les Comités sont en positif, avec un record sur l'Hérault qui a passé la barre des 6000 licenciés (6027 à ce jour), avec presque 43% d'augmentation par rapport à la saison dernière. Le souhait est de s'approcher du record de la Ligue qui était de 36 838 licenciés.

1.2. Retour candidature du lieu de l'Assemblée Générale de la Ligue le 25 juin 2022

Parole donnée à David SANTOS-ROUSSEAU qui a traité le dossier avec le club de Perpignan Basket Catalan :

- Lieu : PERPIGNAN
- Sites :
 - 1) Parc des Sports : Halle Marcel Cerdan → 90 avenue Paul Alduy
 - 2) Gymnase Pons → avenue Paul Gauguin

Explication entre les 2 sites :

- la distance pour se rendre au repas → un à 6 kms du lieu de l'Assemblée et l'autre à 200 m
- nombre de places : équivalent
- proposition d'une visite des lieux pour affiner

David propose aux membres présents le choix premier → le gymnase PONS.

Jean-Jacques donne la parole à Bruno MARITON qui peut nous donner des arguments sur le choix.

Bruno a vu Alexandre BACOU (responsable de la candidature à l'organisation et directeur du club).

Pour Bruno :

- la logique est d'aller au gymnase Pons et de manger à côté ➔ évite le déplacement des véhicules, de perdre certaines personnes et de prendre du retard.
- la différence entre les 2 gymnases :
 - Parc des Sports les gens seront installés dans les tribunes et il faut installer une tribune en bas
 - Gymnase Pons, plus conviviale car les tribunes au bord du terrain, il faudra simplement une estrade
- Accessibilité : gymnase PONS ➔ Perpignan Nord donc facile d'accès car à 10 mn de la sortie de l'autoroute
Parc des Sports ➔ plus contraignant car il faut traverser tout Perpignan et surtout un samedi
- Sono : très mauvaise au Parc des Sports et de meilleure qualité au gymnase Pons
Connaissant les 2 lieux, il est plus convenable de s'orienter sur le gymnase Pons, il demande à David le lieu de la restauration : salle Prestige au stade Aimé Giral. Choix d'un traiteur, négociation en cours pour rester dans la fourchette de 14€/18€, voir aussi l'offre par le club du pot de l'amitié sachant que le gymnase et la salle seraient gratuits.

Jean-Jacques reprend la parole sachant que lui aussi à connaissance du gymnase Pons mais qu'il souhaitait avoir un avis de la part de Bruno. Il demande à Eric RODRIGUEZ si le choix doit être voté ce soir ou bien en Comité Directeur samedi. Eric répond ➔ proposition du Bureau Régional pour validation par le Comité Directeur.

Jean Jacques soumet au vote la proposition.

Proposition soumise au vote : 6 votants

- **Délibération** : Etes-vous d'accord d'aller organiser l'Assemblée Générale de la Ligue au Gymnase Pons à PERPIGNAN ?

Votants : 6 (absences de Laurent LACAZE à ce moment de la réunion)

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Donc cette proposition sera à valider par le Comité Directeur Régional samedi 12 février 2022.

Jean-Jacques demande aussi à Eric de convier David à la visite des lieux du fait qu'il est en charge du dossier. Programmation va être faite rapidement car autres sites à voir pour les autres manifestations de fin de saison qui vont se dérouler sur le Comité 1166.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Ressources Humaines

Le Président donne des nouvelles d'Aurore FILLIATRE, son opération s'est bien passée, son arrêt de travail est prolongé jusqu'à la fin mars. Du côté de la vue, quelques inquiétudes, à suivre.

Eric s'est organisé pour dispatcher ses dossiers, il a travaillé avec Justine et Gentiane sur les manifestations à venir. Alain PUEL précise qu'il la voit lundi matin, il pourra ainsi nous donner de ses nouvelles.

Jean-Jacques nous alerte aussi sur un mail reçu d'Hélène MARTIN par rapport à la surcharge de travail sur certains salariés (Aurore était très impactée sur beaucoup de thématiques et du fait de son absence, les travaux ont été répartis). Sachant en plus avec le COVID ➔ grosse gestion au niveau des rencontres et aussi sur la discipline car les dossiers sont envoyés à la secrétaire et elle doit reprendre l'ensemble avant de transmettre à la Commission.

Cette alerte doit être considérée comme un appel de la détresse de certains salariés (obligation de faire des heures supplémentaires).

Jean-Jacques réitère que dans l'urgence il va falloir commencer à prévoir une organisation des futures tâches de travail pour la saison prochaine.

Eric précise qu'il s'agit au-delà de la problématique de la temporalité et du COVID, les Commissions de Discipline et des Compétitions tournaient mieux.

Pour la Discipline il s'agit des problèmes sur la rédaction des attendus, omissions d'informations relatives et importantes → travaux supplémentaires de relance faits par Gérard NEBOUT et Hélène MARTIN afin que le travail soit correct sur les dossiers.

Pour les Compétitions : on a subi le pic du COVID en région Occitanie → a dû faire face à de nombreux reports des rencontres. La salariée en charge de ces tâches de reports a voulu que celles-ci soient faites dans les temps afin qu'aucune association ne soit lésée. Donc pression et conscience professionnelle de la part de la salariée qui a abouti sur les 3 semaines à une surcharge d'heures de 45 à 50 sur le même mois.

Eric revient sur la Commission de Discipline, par rapport à la demande d'Hélène MARTIN → sa participation en visioconférence aux réunions afin de prendre toutes les données pour la rédaction des attendus. Ceci éviterait de revenir sur les confirmations et validations de la rédaction des dossiers.

Sur les Compétitions, l'absence d'Aurore FILLIATRE s'est faite sentir car elle filtrait des informations sur certains dossiers, même si Jean-Jacques a pris des mesures sur des dossiers, il y a eu une surcharge de travail pour Hélène MARTIN même si pendant une semaine elle a été aidée par Sophie TEISSIER.

En conclusion : Eric s'exprime sur le fait qu'il va falloir trouver des personnes ressources sur ces 2 Commissions ou bien les personnes déjà en place s'investissent un peu plus pour permettre un allègement sinon il y aura d'autres blocages.

Prise de parole des élus :

Alain PUEL prend la parole en disant que d'assister aux réunions pour Hélène ce n'est pas une solution à moins que cela lui apporte du temps à la rédaction ou bien des élus prennent en charge cette tâche. Ou bien de prendre ponctuellement en CDD une personne sur les tâches administratives, il faudra vraiment réfléchir sur l'augmentation des tâches car problématique sur le temps de travail des salariés actuels.

Bruno MARITON acquiesce dans le sens d'Alain sur le positionnement de certains élus, se reposer la question de l'accompagnement de nos salariés en tant qu'élus responsables sur les commissions débordantes de travail ou trouver des contrats extérieurs sur des charges basiques et à Hélène de garder le suivi des dossiers. On ne peut pas continuer de surcharger les salariés, pourquoi ne pas voir sur le Groupement d'Employeurs qui commence à être opérationnel. Attention au « surménagement » des salariés.

David SANTOS-ROUSSEAU demande, si à ce jour tous les élus ont une mission claire, est-ce que l'on ne peut pas donner à certains élus des missions moins importantes suivant les différentes commissions ?

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole en disant que chacun doit avoir quelques choses à faire, que sur certaines thématiques les élus doivent donner éventuellement un peu plus de temps en renfort. Mais à ce jour il ne ressent pas l'engouement d'élus sur l'accompagnement ou renfort sur des thématiques (exemple constitution de la sous-commission régionale du PSF 2022 - 16 heures de travail en visio pour gérer les dossiers et aide envers les clubs de l'Occitanie → aucun retour). Donc samedi lors du Comité Directeur il fera la demande aux élus pour se positionner sur les commissions en besoin de renfort.

Patrice PY demande une confirmation par rapport au mail de relance sur le PSF, normal car lui-même c'est déjà positionner sur une thématique.

Christophe RODRIGUEZ s'exprime pour demander à Jean-Jacques que son intervention de samedi sur le sujet soit faite en bousculant un peu la hiérarchie, être ferme car déception de voir toujours les mêmes personnes qui s'investissent. Rappel aussi le Comité Directeur est formé de 25 élus, que nous avons 12 salariés → épuisement de certains élus et salariés découragés.

David SANTOS-ROUSSEAU fait un rappel sur le devoir des uns et des autres et du droit de réserve (car débordement sur les terrains).

Alain PUEL réaffirme que dans les élus il y a des personnes qui ne s'impliquent pas sur des Commissions et ne viennent pas en aide aux salariés. Donc rappel à faire samedi.

Jean-Jacques DESSAINT, le but de la discussion était d'alerter les membres du Bureau sur ce qui se passe, de faire un rappel à tous les élus sur la situation. Chacun doit prendre conscience, il y a une équipe de salariés, qu'à un moment il y a tellement de choses et de tâches qui alourdissent notre système de

travail. Des circonstances comme le COVID sont venues se greffer en plus donc pour samedi il s'engage à faire un **RAPPEL** et **APPEL** à tous les élus et en tirer les conséquences pour un certain temps.

Laurent LACAZE s'excuse pour son retard, il a écouté le débat et en accord, il revient sur le devoir de chacun et de leurs responsabilités entant qu'élus. Rappeler que l'on est 2 fois moins d'élus sur une région 2 fois plus grande. Ne pas oublier de les responsabiliser sur les missions et de s'aider les uns les autres.

Bruno MARITON indique que Jacob MOULIN a pris officiellement l'animation du Groupement d'Employeurs par convention depuis la mi-janvier à raison d'un 1 jour semaine voir 2 jours semaine s'il ne se consacre pas au GE une semaine. Du fait de son détachement, il a des heures en moins au niveau de la CTO.

2.1.2. Point financier

Patrice PY indique que les finances vont bien à l'image de la progression des licenciés.

2.1.2.1. Le PGE

Il devient d'actualité et il faudra se positionner en mars vis-à-vis de la banque le Crédit Mutuel, qu'est-ce que l'on fait de ces fonds (150K€)

- Remboursement en totalité
- Remboursement partiel
- Pas de remboursement et utilisation des fonds sur des projets à voir ➔ donc phase d'amortissement du prêt avec un remboursement mensuel d'environ 2 500 € (capacité de la Ligue de supporter ce remboursement). Sachant qu'il y a un prêt qui se termine en septembre 2023 avec une échéance à ce jour de 1 800 € par mois.

Patrice fait part aussi si des membres des commissions ont des projets, des besoins qu'ils se fassent connaître rapidement. Il précise qu'il a prévu une réunion avec Eric RODRIGUEZ le lundi 21 février 2021 sur les finances, qu'au mois de mars il faudra que le Bureau Régional se positionne sur le devenir du PGE.

Jean-Jacques précise qu'il a relancé la réunion sur les éventuels travaux de la Maison du Basket à Toulouse et des demandes de devis sur l'antenne de Maurin (fenêtres, volets, portes, ...). Ces démarches peuvent-elles rentrer dans les dépenses liées au prêt, à suivre.

Patrice revient aussi sur le renouvellement aussi d'un mini-bus ➔ les fonds peuvent s'utiliser pour toutes sortes de dépenses.

Patrice conclut qu'il serait opportun de le conserver, même si on n'utilise pas tous les fonds car la Ligue est en capacité de rembourser mensuellement (taux inférieur à 1%). Sachant aussi que l'on peut rembourser par anticipation à tout moment. En attente de la réunion et de la décision lors du prochain Bureau Régional.

Eric RODRIGUEZ termine en disant qu'il faut réfléchir sur des opérations et investissements d'envergure et de profiter d'un taux faible. Il rappelle aussi que la demande de subvention auprès de la Région a été déposée pour le changement du mini-bus. Donc voir si le besoin de garder ou pas ou partiellement ce prêt.

2.1.2.2. Plan de relance

Jean-Jacques donne la parole à Eric sur ce sujet et précise que l'on rentre presque dans la phase finale de ce plan que l'on va ensuite envoyer aux clubs.

Eric RODRIGUEZ fait un rappel sur ce plan de relance :

- Axe formation (enveloppe de 40K€) utilisation d'un tiers soit 13K€ à 14K€
- Axe matériel ➔ choix Décathlon : tout est commandé et payé, il reste les Kit Micro-Basket et Basket Santé (car rupture de stock) restant à payer 3K€ à 4K€ de plus. Enveloppe supérieure à la prévision mais avec le geste commercial de Décathlon on a renforcé le contenu des Kits. Réduction entre 5 et 10 % suivant les produits et sur une enveloppe de 60K€ soit une économie de 4 à 6K€ qui a été réinvestie sur du matériel.
- Axe des dirigeants « ancêtres » enveloppe de 10K€ de consommer sur les 11K€ prévus. Pour les nouveaux dirigeants : comptabilisés à ce jour (création pure) ➔ 600 licenciés

pour les 283 clubs ; reste à ajouter les dirigeants qui n'étaient pas licenciés la saison dernière mais qui ont renouvelé cette saison. Difficulté d'extraction sur FBI de ces licenciés. Mais l'enveloppe sera moindre car il était prévu 10 nouveaux dirigeants par club → donc 2830 licenciés au niveau de la Ligue. [Il donne l'exemple du Tarn qui à ce jour n'a que 20 licenciés (nouveaux dirigeants) par rapport à la saison dernière].

- Opération 3x3 et l'aide au transport des Comités → pas démarrée. Donc enveloppe à zéro, pas d'inquiétude sachant que 3 Comités sur 10 ont déjà réservé des terrains.

Eric continue en demandant l'arbitrage du Bureau sur des cas particuliers. Il était convenu que tous les clubs affiliés A1 (ayant les 3 activités) ou un club A1 3x3 → nouveaux ou anciens devaient toucher les kits (carte cadeau).

Les cas particuliers :

OCC0030001	VAUVERT BASKET CLUB	Club – A1	0 licencié
OCC0081023	ESPERANCE SPORTIVE REALMONT	Club – A1	86 licenciés
OCC1166009	SMK BASKET 11	Club – A1	125 licenciés
OCC1248048	AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE	Club VxE – A2	0 licencié

Eric explique que sur l'association Espérance Sportive Réalmont il y a eu un « bogue informatique » et qu'il ne faut pas en tenir compte il rentre bien dans le plan de relance → donc carte cadeau supplémentaire.

Reste à arbitrer les 3 autres clubs :

- Un club affilié A1 Vauvert avec 0 licencié → difficile d'envoyer une carte cadeau pour une dotation en matériel alors qu'il n'y a pas de licencié, interrogation de Justine et d'Eric
- Un club affilié A2 VxE Aveyron Basketball Académie avec 0 licencié → sachant que sur les licences VxE les Ligues et Comités ne margent rien, il n'y a pas de socle.
- Un club affilié A1 SMK Basket 11 qui est à l'ordre du jour pour un autre dossier → ayant d'autres difficultés

Il rappelle que pour les Unions se sont les clubs qui recevront les cartes cadeaux et non l'Union.

Prise de parole des élus :

Bruno MARITON analyser clubs par clubs pour

→ Vauvert regarder l'historique du club pourquoi il est à 0 licencié cette saison, est-ce une mise en sommeil, est-ce qu'il va repartir la saison prochaine, est-ce que l'année N-1 il avait des licenciés, pour ne pas pénaliser si ce club veut repartir, a-t-il été impacté par le COVID. ?

→ SMK Basket 11 la réponse est non car difficulté avec ce club et le dossier est à l'ordre du jour en suivant

→ Aveyron Basketball Académie club VxE : si on peut accompagner il faut l'accompagner.

Jean-Jacques DESSAINT demande à Eric suivant les sommes allouées sur les actions, si l'on ne donne pas cette année voir la possibilité pour Vauvert de bénéficier d'un reliquat s'il se structure et licencie pour la saison 2022/2023 sachant que notre plan de relance est sur 2 saisons (2021/2022 et 2022/2023). Eric regarde d'après l'enveloppe sur le matériel, il s'agirait d'une somme de 120 €, à sa vérification le club est à 0 licence depuis 2 ans. Il rappelle aussi que les clubs affiliés avec très peu de licenciés vont recevoir au même type que les clubs à 120 licenciés la carte cadeau (système des tranches pour le calcul des cartes cadeaux).

Jean-Jacques va demander à André FAESCH (Président du CD30) demain lors du Conseil des Présidents, des éclaircissements car le club devrait avoir des licenciés avant la fin de la saison.

Pour le club affilié VxE (Aveyron Basketball Académie) on peut les aider et pour le SMK Basket 11 se sera non.

Alain PUEL prend la parole au sujet de l'Aveyron Basketball Académie qui est une CTC à 7 clubs (laquelle est en surveillance au niveau de la Ligue). Il a assisté à la première assemblée générale, c'est une identité dynamique qui est entrain de redynamiser le basket sur le territoire. Alain avait même demandé au Comité d'être présent et œuvrer au côté de l'académie. Il est Ok pour les aider.

Pour conclure Jean-Jacques indique :

- Vauvert : voir avec André FAESCH et validation samedi au CODIR.
- Aveyron Basketball Académie : accord pour les aider car structure qui essaie de redynamiser le basket sur le territoire aveyronnais.
- SMK : voir dossier ci-dessous.

2.1.3. Dossier SMK Basket 11

Bruno MARITON prend la parole sur le dossier de SMK Basket 11 :

- 1) Création du club l'année dernière à l'initiative de 3 dirigeants, a monté en puissance car il atteint à ce jour presque 150 licenciés. Problématique club ➔ s'est entraîné dehors du fait du COVID car pas de créneaux horaires dans les gymnases jusqu'au mois d'octobre. Au moment des engagements des équipes en Championnat du 1166, le club s'est heurté à un refus de la municipalité, relations difficiles entre les dirigeants et l'adjoint aux sports ➔ pas de créneaux horaires dans les gymnases pour effectuer les rencontres (4 à 5 équipes étaient prévues).

Réunion avec la Ligue, le Comité, le club de SMK et les représentants de la ville de Narbonne ➔ la mairie de Narbonne a maintenu sa position (pour info elle n'avait jamais consenti de créneaux à la création du club de SMK au regard de l'autre club de Narbonne). Donc pas d'engagements d'équipes comme on est rentré dans la période hivernale les licenciés ont arrêté de s'entraîner et le club s'est mis en sommeil.

- 2) Les dirigeants du club et des parents ont alerté le Comité en demandant la possibilité du remboursement des licences. Un courrier officiel a été envoyé à la FFBB à la mi-décembre au service juridique sachant que l'on se doutait que les parts fédérales ne seraient pas remboursées au club, comme stipulé dans le courrier de la Fédération. Difficulté de répondre rapidement à la structure alors que l'on n'a pas reçu une réponse des instances fédérales. Entre temps beaucoup de familles sont montées au créneau pour les raisons suivantes ➔ tarif de la licence entre 200 € et 230 € si l'on ôte la part fédérale (environ 70/80 €) il reste un beau bénéfice par licences au club – les dirigeants avaient promis aux licenciés une tenue sportive, certains l'ont reçue et pas d'autres. Problème de fond car les familles se sentent flouées par le club du fait qu'elles ont payé une cotisation et que depuis le mois de novembre la structure n'a proposé aucune solution de rechange.

- 3) A aujourd'hui les dirigeants ne répondent plus aux téléphones et mails. La réponse fédérale portait aussi sur les mutations car une vingtaine de jeunes du SMK ont muté vers les clubs de Coursan, Sud Minervois et Narbonne. Sachant que pour les moins de 14 ans la mutation est gratuite par contre pour les plus de 14 ans le Comité a répondu que la mutation était payante. Question posée à la Fédération sur les plus de 14 ans (Stéphanie PIOGER au courant de la situation) en demandant la position fédérale et la gratuité exceptionnelle pour ces mutations. La réponse a été dans le sens de la gratuité des mutations pour les plus de 14 ans à condition que la Ligue et le Comité fassent de même et de prendre en délibération la gratuité de ces mutations.

- 4) En conclusion la situation à ce jour : le club a disparu, les dirigeants ne répondent plus, les parents excités par cette situation et aimeraient avoir une partie de la licence remboursée et la gratuité sur les mutations.

Au niveau du Comité 1166, une délibération en urgence a été faite dans le sens de la Fédération, c'est-à-dire sur la part mutation Comité de 20 € elle sera remboursée aux familles ou aux clubs qui auront payé pour les plus de 14 ans.

Situation dramatique, en parlant avec le Président de la Ligue ➔ d'accord pour provoquer une réunion avec les dirigeants afin de connaître les décisions prises pour la saison prochaine ➔ est-ce qu'ils ont trouvé des solutions, est-ce qu'ils vont se ré-affilier ou repartir sur un club voisin avec leurs licenciés qui n'ont pas eu de saison sportive.

Jean-Jacques indique que des parents risquent de déposer plaintes et que l'on pourra en être informé. Pour la Ligue, Eric indique que cela devrait porter sur 8 à 10 licenciés qui ont muté. La part de la Ligue étant de 20 € par mutation, le montant à rembourser serait d'environ 200 €, restant dû sur ces licences le socle et l'extension licence.

Bruno précise que suite à cette situation délicate, le message délivré aux familles est ➔ le Comité ne peut pas faire plus, les familles peuvent se regrouper et éventuellement porter plainte et exiger une Assemblée Générale par rapport aux paiements des licences et la non-utilisation des sommes par rapport à la non-activité basket.

Jean-Jacques confirme que suite à une visite sur la commune de Lézignan Corbières, les élus l'ont informé qu'ils n'avaient pas eu de contact avec ce club de SMK leur demandant des créneaux sur les gymnases.

Pour clôturer ce dossier, Jean-Jacques demande de se positionner sur les 2 propositions :

- 1) **Est-ce que l'on accepte de prendre en charge les quelques mutations qui ont été réglées par les familles ➔** avis de Jean-Jacques d'accepter cette prise en charge (car l'envie de ces jeunes licenciés de jouer au basket et surtout ne pas les perdre) soit une somme d'environ de 200 €.

Mis au VOTE : Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents de prendre en charge les mutations.

- 2) Dans le cadre du plan de relance ➔ est-ce que l'on donne la carte cadeau pour faire des achats à Décathlon ?

Mis au VOTE : Votants : 7

POUR : 0

CONTRE : 7

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents de ne pas donner de carte cadeau au club de SMK.

Christophe RODRIGUEZ demande la parole par rapport aux mutations, est-ce qu'il y a eu de nombreuses mutations de l'ancien club vers ce nouveau club ? Réponse de Jean-Jacques, les 3 dirigeants viennent de l'ancien club et pour les licenciés très peu. Ensuite Christophe demande si l'on ne pourrait pas aider les parents dans les démarches envers les 3 dirigeants ➔ si un collectif de parents se crée pour porter plainte voir avec le service juridique de la Fédération Stéphanie PIOGER.

Bruno réitère l'importance de rencontrer physiquement les dirigeants du club pour connaître leurs intentions et de leur soumettre les problèmes à ce jour.

Eric reprend la parole par rapport au coût d'après, état des lieux du SMK

- 125 licences restant dont 112 licenciés en compétition ➔ 96 licences en création

- 20 licenciés mutés + 5 licenciés muté sur l'Hérault au club d'OLONZAC (Minervois Sports Loisirs)

QUID pour la saison prochaine ➔ si les 96 licenciés souhaitent faire du basket cela devrait être 96 mutations. Dossier à suivre.

2.2. Pôle Formation et Emploi

2.2.1. Formation du joueur (Patrick CHICANNE)

2.2.1.1. Bilan des actions

Ce week-end (4, 5 et 6 février 2022) le Camp des potentiels U13 au CREPS de Toulouse qui a regroupé 27 garçons et 23 filles ➔ 1 refus de venir en sélection et 1 cas COVID. Stage commun avec les arbitres sur les 3 jours avec Thibault et Jacob comme encadrants.

A la suite de ce Camp 20 garçons et 20 filles retenus pour former les 2 équipes garçons et filles qui vont faire le TIC Zone contre les équipes de la région Provence Alpes Côte d'Azur les 18, 19 et 20 février 2022 à Sainte Tulle.

2.2.1.2. Point sur les 2 Pôles Espoirs

Patrick CHICANNE prend la parole :

Toulouse : toujours des problèmes avec les cas COVID, loin d'être opérationnel à 100%, rien que cette semaine 3 cas positifs ➔ entraînement avec 50 % des effectifs et une partie à s'occuper des cas contacts. Sur l'effectif de 24, il reste 6 jeunes qui n'ont pas eu le COVID donc normalement cela devrait se freiner de tous ces cas contacts ou COVID.

2 jeunes filles convoquées pour passer les tests d'entrée à l'INSEP et 1 garçon déjà pris à l'INSEP car il fait partie des priorités pour le centre fédéral (de ce fait il ne passe pas les tests).

Montpellier : Jean-Pascal BOISSE rencontre moins de problème car moins de cas contact.

Pour les entraînements 2 personnes autorisées mais du fait du faible effectif, nous nous sommes relayés.

Patrick donne des informations sur les actions qui vont se dérouler pendant les vacances :

- 1 journée ➔ rassemblement des potentiels U14 des 2 côtés
- 1 stage U15 à Salies du Salat du 28/02 au 03/03/2022
- Côté méditerranée il y aura une journée le 28 février 2022, des potentiels féminins U12/U13, Jean-Pascal a été recherché sur FBI les joueuses référencées et mesurant plus de 1m70. Au total 30 joueuses inconnues de Jean-Pascal sur l'Hérault, il espère lister une quinzaine de joueuses qui répondront à la convocation.

Jean-Jacques demande à Patrick s'il a eu des nouvelles par rapport aux 2 jeunes qui sont passés en conseil de discipline. Problématique, car en attente de l'envoi des courriers sachant qu'il y a un souci sur le secrétariat suite à COVID, sanction ➔ demande d'exclusion définitive du Collège. Sachant qu'il s'ajoute un problème d'ingérence entre le CREPS de ce fait la sanction définitive tarde à arriver.

Une dernière information concernant la catégorie U13, à la suite du Camp U13 Jean-Pascal a envoyé aux familles un mail générique sur la décision pris ou pas pris. Cette année un gros effort sur la confection d'un document sur chaque jeune qu'il soit pris ou pas pris avec des explications. Ce document sera envoyé aux parents, clubs, entraîneurs et CTF des Comités. Si l'enfant fait partie d'une section sportive, le document sera aussi envoyé à la section. Pour conclure ce document risque d'ouvrir des débats.

2.2.1.3. Recherche chefs de délégation sur les actions techniques à venir

Tournoi de Zone à Sainte Tulle les 18, 19 et 20 février 2022, Alain PUEL sera chef de délégation. Pour le tableau des chefs de délégation sur les manifestations à venir, il sera présenté lors du CODIR de samedi, il manque une personne sur le Tournoi Inter Secteur U14.

2.2.2. Formation de cadres (Alain PUEL)

2.2.2.1. Dirigeants

Les Printanières (formation de tous les acteurs du basket) : du 21 mars au 1er avril 2022 ➔ 4 ou 5 visios

Les thématiques : la préparation mentale (Nathalie BOURSIAC)
 les femmes dirigeantes
 la formation et emploi (liée aux BPJEPS et GE)
 voir 1 ou 2 thèmes de plus

La communication va bientôt être faite.

2.2.2.2. Entraîneurs

- Formation professionnelle sur Montpellier : le BPJEPS est en cours d'habilitation. Dépôt d'un dossier pour se déclarer en UFA (Unité de Formation des Apprentis) ➔ pour prétendre à avoir des apprentis.
- Le BP Sport Co d'ici fin décembre 2022 n'existera plus.
- CQP P1 débute sur Montpellier ce week-end avec 17 inscrits
- La formation continue des entraîneurs sur Montpellier ce week-end aussi avec 30 inscrits. Le week-end dernier à la Maison du Basket à Toulouse il y avait aussi une formation continue des entraîneurs dans le cadre d'une formation en management animée par Nathalie BOURSIAC.
- JIG (joueur d'intérêt général) ➔ entretiens réalisés avec Frank CAMBUS = 5 à Colomiers et 1 au Mousson Basket.
- Formation Micro-Basket qui va démarrer avec Julie MASSON :

- Les 26 et 27 mars 2022 à Montpellier
- Les 9 et 10 avril 2022 à Toulouse

Problème administratif sur FBI par rapport à cette formation Micro-Basket, Sophie TEISSIER essaie de résoudre.

Souci aussi sur l'évaluation des candidats micro-basket, d'après les consignes fédérales, cette évaluation dure 1 heure, le formateur doit se déplacer sur le site du candidat avec ses petits (si vous avez 25 inscrits → = 25 heures + ajouter le temps de déplacement). Interdiction de les rassembler tous sur un même lieu et de faire sur une journée → consigne fédérale.

Les IRFBB souhaitent monter un séminaire pour développer la mise en réseau et le partage d'expériences et aborder tous les problèmes.

2.2.3. ERO

Christophe RODRIGUEZ prend la parole :

- 1) Malgré la pandémie du COVID, celui-ci nous aide sur les désignations du fait des reports des rencontres, très peu de rencontres non-couvertes.
- 2) Suite à une discussion avec les salariés de la Ligue, Christophe s'adresse à Patrick CHICANNE par rapport aux organisations prévues dans le cadre des stages des jeunes, s'il y a changement des plannings à J-2, cela devient compliqué à l'ERO de modifier car les arbitres sont désignés pour venir sur les stages. (Cf Camp U13, des matchs étaient prévus le vendredi et ils ont été annulés). La question est comment faire pour éviter des désagréments. Réponse de Patrick → c'est de bien lire le planning car jamais de matchs prévus le 1^{er} jour de stage, donc attention même chose pour le stage U15 à Salies du Salat, il ne comprend pas car le planning a bien été envoyé à Thibault et Jacob 10 jours avant. La seule adaptation faite a été sur le dernier jour de stage suivant la fraîcheur physique des jeunes, pour cette raison chez les filles il y a eu modification sur les temps de jeu. Patrick rappellera Jacob et Thibault sur cette remarque. Il précise que le premier jour sert à l'installation, travaux sur les QCM des arbitres et réunion en commun avec les jeunes pour dresser les objectifs.
- 3) Suite au dernier Comité Directeur, tension de Christophe envers la Commission de Discipline par rapport aux sanctions décidées.

Information donnée : sur la mauvaise attitude d'un arbitre qui aurait dû participer à un stage de rattrapage mais qui a préféré coacher des U11. Ce dernier a contesté le jeune arbitre de la rencontre → arrêt par l'officiel du match, donc demande de rapports. Si ce dossier est consistant, un dossier disciplinaire sera ouvert à l'encontre de l'arbitre concerné.

Bruno MARITON prend la parole pour indiquer qu'il a été alerté sur cet incident (rencontre U11 Carcassonne/Sigean) → les rapports arrivés à la Commission de Discipline et dossier disciplinaire ouvert auprès de la Ligue.

Gérard AVAL précise sa présence sur cette rencontre, il était à la marque, le jeune arbitre n'a pas quitté la salle, match arrêté, Gérard a annoncé aux coachs, équipes et familles que la rencontre était arrêtée. Contexte insupportable pour continuer le match donc avec l'arbitre indication sur la feuille de marque de l'arrêt et les divers acteurs ont déposé leurs rapports. Gérard tient à souligner le courage de l'arbitre au vu des attitudes déplorables et il a été bien entouré.

Jean-Jacques confirme que cet arbitre coach passera en Commission de Discipline.

- 4) Dernière information : chaque année réunion avec les Présidents des CDO et les répartiteurs, la saison dernière elle s'est faite en visioconférence. Pour cette année → décision de ne pas la faire sur le début saison du fait de la pandémie.

Idée de Jacob de créer un séminaire sur 1 jour ½ avec 2 à 3 personnes de chaque Comité sur des thématiques :

- trouver des solutions pour former des arbitres
- comment faire pour avoir plus d'arbitres
- préparer le concours régional

Jacob a commencé à budgétiser à hauteur de 3 à 4 K€ (en comptant les repas du samedi midi et soir, la nuitée/petit déjeuner et éventuellement le repas du dimanche midi).

Dates bloquées sur les 7 et 8 mai 2022.

Jean-Jacques demande à Eric si l'enveloppe de 4500 € débloquée sur les arbitres en début de saison, est-ce qu'elle a été utilisée ? Réponse d'Eric → il reste un peu plus de 2 000 € environ qui peut être injecté dans cette opération.

Eric mentionne aussi que sur les dates choisies → ATTENTION aux Masters de 3x3.

Jean-Jacques demande de continuer de travailler sur ce dossier.

2.2.3.1. Actions sur les incivilités

Parole donnée à Laurent LACAZE pour présenter le projet de la lutte contre les incivilités, sachant que depuis le début de saison beaucoup d'incivilités à l'encontre des arbitres :

- Petite réunion (2heures) en présence de Jean-Jacques, Jacob et Thibault → discussion sur les moyens et actions à mettre en œuvre pour limiter et sensibiliser tous les acteurs du basket (menace de mort, agressions,)

Actions décidées :

- 1^{ère} rédaction d'une lettre / envoyée par la Ligue pour toucher l'ensemble des clubs, des acteurs du basket dans les salles → responsabiliser les dirigeants/coachs/joueurs/public
- 2^{ème} diffusion d'une affiche et d'un discours à tous les clubs qui sera prononcé par l'officiel (création en format A2 et envoi à tous les clubs format papier et numérique). A chaque début de rencontre affiche et discours portés par l'arbitre pour la lutte contre les incivilités → période choisie 12 mars au 3 avril inclus. Sollicitation des salariés de la Ligue pour préparer cette affiche (Justine/Jacob/Thibault et des personnes ressources au sein de l'ERO).
- 3^{ème} à plus long terme, fabrication d'une chemise arbitre ou d'un tee-shirt qui sera distribué à tous les arbitres diplômés en place et ceux qui vont être diplômés pour la saison prochaine de l'Occitanie. Inscription sur tous les stages de début de saison avec la taille demandée pour tous les arbitres en partenariat avec les Comités. Le but de l'ERO est que cette action doit être commune à l'ensemble du territoire (arbitrage départemental et arbitrage régional).

Questions en cours sur le financement, est-ce que la Ligue prend en charge, est-ce qu'il y aura un financement Ligue/Comités → travaux dans les semaines à venir pour être prêt dès la saison prochaine.

Cette chemise ou tee-shirt sera portée → période des JNA (fin octobre) et sur 3 week-ends, avec le logo Ligue et Comité et éventuellement un mot fort → « Tous concernés ».

Laurent revient sur le séminaire présenté par Christophe, après discussion 2 personnes suffisantes → l' élu référent ou son adjoint ou salarié en charge de l'arbitrage. Laurent demande s'il y a des questions sur le projet de la lutte contre les incivilités.

Jean-Jacques précise que ce projet pourrait être présenté lors du CODIR de samedi, si celui-ci correspond bien à l'action sur les incivilités. Cette action va se mettre rapidement en place dès la rentrée des vacances, qu'elle soit finalisée afin de la publier auprès des clubs et des Comités Départementaux et Territoriaux.

Bruno MARITON demande si la présentation peut être faite demain soir lors du Conseil des Présidents, de la mettre à l'ordre du jour car concerne tous les Comités → réponse affirmative de Jean-Jacques. Bruno précise que dans le plan de reconquête il y a des moyens financiers orientés vers des actions en faveur de l'arbitrage donc les Comités peuvent soutenir ce projet.

Gérard AVAL indique qu'au niveau de la FFBB dans le cadre du VxE, il y a des supports de communication qui paraissent intéressants → utile à regarder et de donner des idées.

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.3.1. Point sur les compétitions

Eric RODRIGUEZ fait un point rapide, la 1^{ère} bascule en phase 2 de certaines divisions et la 2^{ème} bascule se fera après les matchs de ce week-end ou bien la semaine d'après suivant les rencontres reportées du fait du COVID. La commission a dû modifier les premières journées de la phase 2 pour les divisions RM U13 et RM U17 côté Méditerranée ➔ du fait du nombre de matchs COVID et de la redondance de certaines équipes, décalage du calendrier des rencontres.

Le reste du championnat suit son cours en sachant qu'il restera peut-être quelques rencontres non jouées mais qui n'auront aucune impacte directe sur le classement (sur le découpage des affectations ➔ maintien/trophée/accession). Rien n'empêchera de sortir et produire une phase 2.

Ensuite par rapport à ce week-end ➔ semaine COVID très légère (2 matchs concernés).

Par rapport à la phase 2, il va y avoir enjeux ou pas enjeux dans certaines divisions ➔ sur la NM3 espoir de montées en NM2 (peu souvent pour notre Ligue) par contre 2 descentes de NM3 en PNM, énorme répercussion sur cette division de PN.

La même chose sur la NF3 avec un espoir de montée en NF2 mais voir 2/3 descentes en PNF.

IMPORTANCE ➔ Interrogation sur notre futur niveau PNF du côté Méditerranée et Pyrénées, mais aussi des montées de RF2 (des 2 secteurs) vers la PNF ➔ niveau faible.

Sans oublier les descentes supplémentaires de N3, rajout et validation l'année dernière d'un match de barrage de RM2 vers la PNM, le niveau risque d'être très particulier, différence de pratique entre les niveaux.

Pour les Championnats de Jeunes, compliqués suivant les situations, seul avantage ➔ la R2 est sur une seule phase, de ce fait on a jusqu'à la fin avril/début mai pour épurer les matchs en retard (peut-être problème sur les U13M et F par rapport aux actions du PPF).

Informations sur les Trophées et Coupe de France :

- U17M : Basket Club Ossunois (niveau région) qualifié en 1/32^{èmes} finale de Coupe de France a été éliminé par Boulazac Basket Dordogne (niveau élite) après 2 prolongations
- U17M : CTC Avenir Toulouse Basket (portée par le club de Toulouse Lardenne Basket/niveau région) qualifié pour les 1/16^{èmes} finale de Coupe de France contre Boulazac Basket Dordogne (niveau élite)

Beau parcours des 2 équipes U17M Occitanie.

- U18F : Basket Lattes Montpellier Association (niveau élite) qualifié pour les 1/16^{èmes} finale Coupe de France contre IE-CTC Littoral Var Basket (niveau élite)
- U18F : Toulouse Métropole Basket (niveau élite) exempt en 1/16^{èmes} qualifié d'office en 1/8^{èmes} finale Coupe de France, il rencontrera le gagnant du match ➔ Basket Lattes Montpellier Association (niveau élite) contre IE-CTC Littoral Var Basket (niveau élite)
- U18F Tarbes Gespe Bigorre (niveau élite) qualifié pour les 1/16^{èmes} finale de Coupe de France contre IE-CTC Grand Ouest Toulousain Basket (niveau élite)
- Seniors Masculins : TOAC Basket (NM3) qualifié en 1/8^{èmes} finale du Trophée Coupe de France contre Hyères Toulon Var Basket (NM2)
- Seniors Féminins : IE - US Colomiers Basket (NF1) qualifié pour les 1/16^{èmes} finale du Trophée Coupe de France contre US Orthez Basket (NF1) (niveau élite), s'est incliné.

Beau parcours de nos équipes jeunes et seniors.

Jean-Jacques réitère le professionneliste d'Hélène qui a travaillé cette après-midi avec lui sur la 2^{ème} phase du Championnat pour ne pas être en retard.

Christophe RODRIGUEZ pose une question sur le système des dérogations et décisions prises (match U13) ➔ accord ou pas ? demande le respect des règles et être vigilant vis à vis de tous.

Jean-Jacques s'exprime en précisant qu'il lui faut des mails pour expliquer la situation pour le report d'une rencontre, qu'il y a des dates COVID à respecter, comme la FFBB la première date COVID est positionnée pour le report de la rencontre, si les clubs désirent avancer le match aucun problème mais s'ils veulent le repousser la commission doit être prévenue.

Eric RODRIGUEZ intervient en disant de faire attention que le week-end prochain il y a sélection régionale U13 et c'est peut-être pour cette raison que les équipes sont en manque de joueurs. Les équipes peuvent demander le report de match même s'ils ont seulement qu'un seul joueur sélectionné régional.

Jean-Jacques réaffirme qu'il y a de l'équité envers tous les clubs au niveau des dérogations. Il rappelle que le TIC de Zone se déroule les 18, 19 et 20 février 2022 à Saint Tulle. La délégation va concerner 19 filles du secteur PYR et 1 du secteur MED, les clubs concernés avaient la possibilité de reporter les rencontres sur le motif manque de joueurs car sélectionnés régionaux.

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

La parole est donnée à Gérard AVAL qui représente la Ligue sur ce pôle.

2.4.1. Retour Carrefours des Echanges du 15 janvier 2022

Ce carrefour des Echanges s'est déroulé en visioconférence :

- Document de présentation : **en Annexe 2**
- Etat des lieux : des publics plus difficiles à capter – des demandes d'activités variées et moins contraignantes – des milieux familiaux modifiés
- Structures d'accueil saturées ou sous-équipées - des financeurs avec des moyens réduits pour le sport sachant qu'historiquement au basket on a « un ADN » qui est en pointe sur les luttes sociales et « sociétales » avec en perspective de Paris 2024.
- Positionnement du VxE ➔ 3 piliers
 - Rôle d'éducation à travers le Micro-Basket, les Centres Générations Basket, France Basket Camp
 - Volet inclusion, intégration, insertion avec le Basket Inclusif, Basket Pénitentiaire, Basket Bien-Etre avec le Basket Santé, BaskeTonik
 - Pratique : mixte sans compétition, soumise à labellisation ou convention avec des logos déposés, protégés et propriété de la Fédération. Entraînement qualifié nécessaire dans des lieux traditionnels, salles ou terrains extérieurs avec des règlements généraux et spécifiques
- 4 programmes : le Basket Santé – le Basket Inclusif – le BaskeTonik - le Micro-Basket
 - Le Basket Santé : 3 labels de pratique (Découverte – Résolution – Confort/Valorisation), encadré par le Ministère de la Santé, la Solidarité, le CNOSF, l'Education Nationale, ...
 - Le BaskeTonik : 3 labels (Tonik 1 - Tonik 2 – Tonik Forme)
 - Le Micro-Basket : plus proche de nos activités actuelles et à mettre en œuvre. C'est une approche de la motricité, du basket pour les enfants de 3 à 5 ans. C'est une pratique liée au club, programme pour les structures fédérales affiliées. Il y a des labels suivant un cahier des charges, nécessité d'un encadrement qualifié ➔ animation basket (formation mise en place) + diplôme de la petite enfance. Rappel des formations en Occitanie (fin mars à Montpellier et début avril à Toulouse).
 - Le Basket Inclusif : activité partagée autour du basket par des publics d'âges, de genres, de conditions, de capacités et de compétences variées en situation ou non d'handicap visible et invisible. Accès au basket pour chacun ou une participation, une place, un rôle pour tous dans l'association.
- Les Centres Générations Basket : espace d'apprentissage de la citoyenneté avec l'outil basket. Procédure à respecter, un contact à mener avec la FFBB, vérification des installations (contrainte car au minimum 6 buts de basket aux normes sur un même équipement), des contraintes d'encadrement (un cadre en responsabilité et un entraîneur pour 8 joueurs). Communication, information et dotation (ballons/chasubles) et bilan statistique à remonter à la Fédération.

Jean-Jacques remercie Gérard pour toutes ses informations, qu'il y a des actions à mettre en œuvre et que Gérard va être le spécialiste de ces nouvelles disciplines. Gérard répond en disant : « Je ne suis pas basketteur, je n'ai pas de culture basket, je suis arrivé comme papa » et je me sens à l'aise sur ces nouvelles pratiques même si je suis en Commission de Discipline c'est surtout pour le respect des règles. Possibilité d'associer c'est pratique comme le BaskeTonik (parents) avec le Micro- Basket (enfants).

2.4.2. Retour du « Forum Citoyen »

Remerciements à Jean-Jacques de m'avoir convaincu de participer à ce Forum, il s'est déroulé à Rennes du 28 au 30 janvier 2022 grande satisfaction et enthousiasme au retour de ce Forum.

- Très bonne organisation/restauration et hébergement
- Le contenu → 4 ateliers : Féminisation – Développement Durable – Valeur de la République – Réseaux Sociaux
- Choix de 2 ateliers : Valeur de la République et Développement Durable
- Ateliers imposés : stéréotype et préjugé → extra : situation rencontrée et remédiation avec des cas concrets, tous les acteurs très ouverts
- Les plénières : les actions de la commission régionale locale, des témoignages de clubs labellisés (Basket Citoyen), avec les perspectives → le contrat d'engagement Républicain

Pour conclure le prochain Forum aura lieu à la Baule les 28 et 29 et 30 août 2022, il remercie le 1166 car il a covoituré avec les 2 représentants du Comité.

Christophe RODRIGUEZ demande si l'on ne pourrait pas glisser les incivilités dans le VxE → réponse positive car on est tout à fait dans le thème.

Jean-Jacques précise que Gérard est à notre disposition pour toutes les interrogations puis qu'il maîtrise les sujets.

Dernière information sur le Label Citoyen : propos entendus → beaucoup de choses se font dans les clubs, vous n'êtes pas très loin, mais il y a un thème compliqué c'est de justifier de 36 % de licenciées féminines. Comment les clubs quasiment masculins vont pouvoir entrer dans la démarche et obtenir le Label ?

2.2.1 Tournoi Régional du 1^{er} mai 2022

Jean-Jacques indique que suite à un échange avec Brigitte, elle devait avoir la réponse sur la faisabilité de ce tournoi sur l'Hérault (Sète ou Agde) → à ce jour elle n'a reçu aucun retour de Magali. Donc au CODIR de samedi l'information portera sur la validation de la non-organisation du Tournoi du 1^{er} mai 2022.

Bruno MARITON s'exprime en disant que c'est regrettable que la personne (Présidente de Comité) n'ait pas répondu à cette sollicitation → dommage. Il ne faut pas que ce soit une surprise samedi car nous sommes en février et que les clubs doivent être mis au courant en amont. Ensuite il faut penser à toute l'organisation sans oublier toute la communication autour de cette manifestation.

Eric RODRIGUEZ dit en 2 mots : pas de salariés disponibles.

3. Questions diverses

Christophe RODRIGUEZ / David SANTOS-ROUSSEAU / Patrice PY / Gérard AVAL : RAS.

Bruno MARITON : Réunion de Zone : quel est le lieu → au siège de la Ligue du Sud.

Laurent LACAZE : indique que le Bureau du Comité 31 a décidé de régler à la Ligue la somme de 400,00 € pour la mise à disposition du transport à Salies du Salat.

Jean-Jacques DESSAINT : précise → demain Conseil des Présidents à 19h – Alain PUEL a une réunion avec Salies du Salat à 15h - réunion à 17h avec la commission qui gère les locaux de la Maison du Basket.

Eric RODRIGUEZ : pour les sollicitations des récompenses fédérales s'adresser au Président Jean-Jacques DESSAINT (médaillles d'or, d'argent, bronze, lettres de félicitations et Coq d'Or).

Jean-Jacques précise que la répartition des récompenses sera donnée aux Président(e)s des Comités demain soir lors du Conseil des Présidents.

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus et rendez-vous à samedi pour le CODIR.



Prochain rendez-vous : réunion du Bureau, le samedi 12 mars 2022 à 10h00 en présentiel à Toulouse



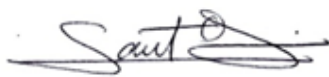
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 22h15.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

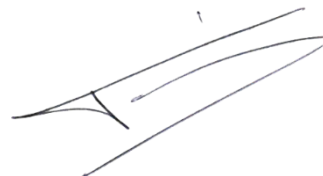
Fait à Cahors, le 25 février 2022.



**La Secrétaire Générale,
Hugnette CHAPPAT**



**Le Secrétaire Général-Adjoint,
David SANTOS ROUSSEAU**



**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**